

Séance du 3 septembre 2026

Présidence : : **M. Karim El Khalifa**, président

Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Patrick Bertschy (PLR/Interpartis), intitulé « Soyons à l'écoute des veveysannes et des veveysans » (2026/RP18)

Rapport : M. Cyril Gros

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le rapport-préavis N° 18/2026, du 20 avril 2026, concernant la réponse au postulat interpartis « Soyons à l'écoute des veveysannes et des veveysans »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. de ne pas donner suite à la demande de révision du règlement du 2 septembre 2004 sur le stationnement en ville de Vevey telle que demandée par les postulants ;
2. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Patrick Bertschy (PLR/Interpartis), intitulé « Soyons à l'écoute des veveysannes et des veveysans » et de le considérer comme classé.

Adopté à la majorité (un grand nombre d'avis contraires et quatre abstentions).

Ainsi délibéré en séance du **3 septembre 2026**.

Pour extrait conforme le 4 septembre 2026.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
Karim El Khalifa
Président



Carole Dind
Secrétaire

